

au Gouvernement de l'Empereur. Tout porte à croire que cette espèce d'attribution facilitera l'expédition en Algérie et qu'elle sera une précieuse acquisition pour notre colonie africaine.

## FAITS DIVERS.

Le Moniteur rend compte, en ces termes, de la descente de la statue de l'Empereur Napoléon I<sup>e</sup>, placée depuis 1833 au fond de la colonne Vendôme.

Cette opération, des plus délicates, eu égard au poids de cette statue colossale et à la hauteur du monument qui mesure près de cinquante mètres, s'est accompagnée avec un succès complet, en présence de nombreux spectateurs. Un ingenieux système de cordages et de mousfles permettait de faire contrepoids à la masse de bronze qui s'est abaissée lentement vers le sol, couverte d'un voile.

On sait que cette statue va être transportée au rond point de Courbevoie où se termine le piédestal destiné à la recevoir. On sait aussi qu'une effigie du fondateur de la Dynastie Napoléonienne, rétablie dans les conditions conformes à la tradition, remplacera prochainement au sommet de la colonne triomphale de la place Vendôme la statue qui vient d'en être descendue.

A peine la statue de Napoléon en costume militaire était-elle descendue du fond de la colonne Vendôme, que la nouvelle en costume d'Empereur Romain arrivant des ateliers de M. Thébault, situés rue du faubourg Saint-Denis.

Cette dernière statue a été portée jusqu'au pied de la colonne, entourée de cables et à 4 heures et demie du soir elle était hissée sur des treteaux en attendant l'opération de la montée remise au lendemain. La pluie ayant retardé ce matin cette opération, elle n'a pu être commencée qu'à onze heures en présence de MM. Dumont, auteur de la statue, et Hittorf, architecte, et d'une foule considérable.

A une heure et demie la statue était parvenue au chapiteau de la colonne. Cette statue a près de quatre mètres de hauteur, elle ne pèse que 3,000 kilogrammes; l'autre descendue bien pesait près de 6,000 kilogrammes parce qu'on avait laissé, en la fondant, toutes les armatures de fer qui garnissaient l'intérieur du moule et même jusqu'au sable; la nouvelle statue est encore enveloppée d'un fourreau de perçaline qui ne sera enlevé qu'après qu'elle sera parvenue jusqu'au haut de la colonne et quand il sera question de la fixer sur la calotte qui surmonte le chapiteau.

Dans une maison de la rue Saint-Denis vivait un sieur P..., âgé d'environ cinquante-cinq ans. C'était un homme d'un caractère bizarre, ne voulant voir ni recevoir personne, et paraissant avoir en haine ses semblables. Il n'avait avec eux que les relations strictement indispensables. Du reste, il payait régulièrement son terme, ainsi que ses dépenses diverses, mais il n'exerçait aucune profession, et on ignorait quelles étaient ses ressources. On savait seulement qu'il vivait avec une extrême parcimonie.

Depuis quelques jours on n'avait pas vu paraître le sieur P...; les voisins finirent par s'en inquiéter, d'autant plus qu'on s'aperçut qu'une odeur fétide s'échappait de son logement. Ils avertirent le commissaire de police du quartier Montorgueil. Ce magistrat fit ouvrir la porte par un serrurier et fut témoin d'un étrange spectacle.

Dans une chambre où depuis bien longtemps n'était bâti, ni plumeaux n'avaient fait leur office et où les carreaux, couverts de poussière, ne laissaient entrer qu'une faible clarté, le corps du locataire gisait, dans un état de décomposition complète, sur un grata. Des milliers de vers le dévoraient.

Des constatations ont établi que la mort, résultant d'une époque déjà ancienne, était le résultat d'une apoplexie foudroyante. Les recherches faites parmi tous les objets sordides qui encoubraient cette chambre n'ont amené la découverte d'aucune pièce pouvant établir d'une manière régulière l'état civil du défunt.

Mais sous un amas de chiffons sales et de détritus de toute sorte, on a trouvé des notes manuscrites informes dont quelques mots ont éveillé l'attention. Il a fallu une patience extrême pour assortir et déchiffrer ces papiers. A l'aide des vagues renseignements qu'ils contenaient, on est parvenu à s'assurer que le sieur P... possédait une somme d'environ 100,000 francs, représentée par des certificats de dépôt.

Cette fortune a été mise en sûreté et l'on fait des investigations pour savoir s'il existe des parents qui puissent avoir des droits sur la succession.

On lit dans le *Salut Public* de Lyon : « Le monde des lettres et des théâtres s'occupent beaucoup, à Paris, de M. de Beaufort, directeur du Vaudeville, et de l'héritage inespéré qu'il vient de faire. Un oncle lyonnais lui laisse sa fortune. Le fait est très exact, et l'on sait que l'oncaillie n'est pas un oncle d'Amérique. »

Le défunt n'est autre que M. de Sermézy, l'un des grands propriétaires du Beaujolais, qui résidait alternativement à Lyon et dans ses terres. M. de Sermézy est décédé, il y a peu de semaines. Sa fortune se monte, à ce que l'on prétend, à 3 ou 6 millions. Il avait disposé de ses biens suivant ses vues propres, et le testament qui contenait ses libéralités avait été depuis longtemps l'objet de remaniements successifs et d'additions nombreuses.

M. de Beaufort, neveu de M. de Sermézy, n'était pas compris au nombre des légataires. Il avait, en effet, à peu près perdu de vue son parent avant son instal-

lation au Vaudeville. A plus forte raison n'avait-il plus eu aucune relation avec lui depuis lors.

Mais le bonheur de M. de Beaufort, — et aussi le malheur des légataires, — a voulu que M. de Sermézy oubliât de signer son testament, qui se trouve, dès lors, frappé d'une nullité radicale.

Et voilà comment les héritiers du sénat vont venir au partage de l'opulente succession, dont se trouvent évincés les légataires. Nouvelle et singulière application du *Sic vos non vobis*.

On écrit de Nîmes, le 30 octobre :

« La prédiction de M. Mathieu de la Drôme s'accomplit ici d'une manière trop ponctuelle. Le Gardon, le Vidourle font des leurs ; notre gare de marchandise et tout le quartier où elle se trouve, quoique très élevés, ont été submergés, ainsi que nos plaines environnantes ; et le temps n'a pas l'air de vouloir changer. »

Nous lisons, en outre, dans le *Messageur du Midi* :

« Une énorme trombe s'est abattue hier 29, vers une heure de l'après-midi, entre les deux stations de Bernis et d'Uchaud, sur le chemin de fer de Nîmes à Montpellier. En quelques instants, la voie a été complètement couverte, et le train express parti avant-hier de Paris, à huit heures du soir, et devant arriver réglementairement à trois heures cinquante minutes de l'après-midi, s'est trouvé dans la nécessité de s'arrêter à Bernis.

Dès ouvriers ont été immédiatement envoyés pour préparer la voie aussi promptement que possible, mais la circulation a été forcément interrompue sur tout le parcours de cette à Nîmes. Du reste, on n'a pas eu d'accident à déplorer. »

### TEMPÈTE ÉPOUVANTABLE EN ANGLETERRE.

Nous avons eu avant-hier une tempête épouvantable qui a causé d'incroyables dégâts dans la capitale, les parcs étaient littéralement juchés de grosses branches d'arbres et même d'arbres déracinés. Les tuiles et les fentes des cheminées volaient dans les squares et dans les rues. La moitié des fils télégraphiques qui passent sur les maisons, soutenus par des branches en fer avaient été renversés, en sorte que le service télégraphique est à peu près interrompu dans la métropole, les candélabres et les réverbères de gaz ont été tordus ; une immense quantité de carreaux ont été cassés. Cet ouragan, qui avait été signalé par le baromètre, s'est fait sentir sur les côtes du sud jusqu'à Londres, mais c'est à la station de Newcas sur la ligne de Douvres, à quelques milles de la capitale, qu'il a causé les plus grands dégâts. Le vent, au moment de sa plus grande fureur, s'est engouffré dans un hangar à locomotives, a enlevé la toiture en fer qui n'a pas moins de 40 à 50 mètres de longueur et l'a jeté sur la voie ferrée. Une des murailles du hangar sur laquelle était appuyé un monceau de charbon de terre s'est écroulée en écrasant plusieurs locomotives, dont deux étaient allumées ; un chauffeur a été tué sur le coup, trois autres ont été grièvement blessés ; les autres ouvriers qui travaillaient sous ce hangar ont pu s'échapper sans blessures. Plusieurs toitures de grange et de maisons dans les environs ont été également enlevées par cette tempête d'une violence incroyable.

Dans les environs de Chatham, il y a eu beaucoup de bâtiments détruits. Un seul propriétaire, M. Everest, maire de Rochester, a éprouvé une perte de 1,000 liv. st. La violence du vent a détruit une écurie dans laquelle se trouvaient cinq chevaux de prix. Trois chevaux ont été tués ; les deux autres étaient blessés de telle sorte qu'il a fallu les abattre.

L'orage a causé de graves dégâts dans les environs de Woolwich. Trois grandes barques avec leurs cargaisons complètes ont coulé dans l'arsenal royal.

Ceux-ci ont été établis que la mort, résultant d'une époque déjà ancienne, était le résultat d'une apoplexie foudroyante. Les recherches faites parmi tous les objets sordides qui encoubraient cette chambre n'ont amené la découverte d'une pièce pouvant établir d'une manière régulière l'état civil du défunt.

Mais sous un amas de chiffons sales et de détritus de toute sorte, on a trouvé des notes manuscrites informes dont quelques mots ont éveillé l'attention. Il a fallu une patience extrême pour assortir et déchiffrer ces papiers. A l'aide des vagues renseignements qu'ils contenaient, on est parvenu à s'assurer que le sieur P... possédait une somme d'environ 100,000 francs, représentée par des certificats de dépôt.

Cette fortune a été mise en sûreté et l'on fait des investigations pour savoir s'il existe des parents qui puissent avoir des droits sur la succession.

On parle souvent de la difficulté qu'un homme (fût-il capable, intelligent et valide) trouve à se placer. — Certes, par le temps de concurrence qui court, les places ne vont pas au devant des postulants ; il faut faire un peu comme Mahomet : aller à la montagne.

Cependant on exagère cette difficulté et l'on ne songe pas assez à la mauvaise volonté, au défaut d'énergie de certaines organisations. — Il est donc certain que le courage est la base, le point de départ ; il faut savoir attendre, mais travailler en attendant, et ne pas se laisser rebuter par des commencements souvent pénibles ; il faut mettre surtout un soin amour-propre de côté.

Ces réflexions nous viennent à propos d'un fait dont nous avons été témoin. — Nous le racontons dans toute sa simplicité.

Un ouvrier (sachant un peu plus que lire et écrire) avait obtenu dans une maison de commerce un emploi assez vaguement

déterminé. — Outre l'enregistrement des marchandises, il devait parfois aider les ouvriers à arranger le magasin, remuer les balles, etc., etc. — Cette position était une espèce d'apprentissage et devait durer peu.

Le premier jour, il fit observer à son patron qu'il n'était pas homme de peine, qu'il ne pouvait, vu ses relations de famille, être vu poussant un chariot ou remenant des caisses de bobines.

Le patron, pour toute réponse, ôta son habit, et donna lui-même l'aide réclamée par un ouvrier trop chargé.

Le jeune commis, fressé, se retira ; il attend, dans son illustre famille, qu'un secrétariat d'ambassade, voire même une ambassade, lui tombe du ciel. Il perd un temps précieux, et se plaint de la société qui n'est pas composée entièrement de patrons et de rentiers. — C'est le fils d'un très pauvre ouvrier.

La, il y a évidemment négligence, apathie, vanité ; surtout ces sortes d'individus sont très difficile à caser.

Nous lui soumettons, comme exemple et comme correctif, le fait suivant :

Un jeune homme appartenant à l'une des premières familles de Bourgogne, après avoir laissé une partie de ses plus belles années sur le boulevard des Italiens, à la Maison-Dorée, au Jockey-Club, et autres lieux aussi absorbants, se trouva un beau jour complètement ruiné : sa famille l'a abandonné...

Il lui restait trois mille francs, ses bijoux, ces mille riens de la vie élégante, vendus.

A cette époque, une entreprise qui a eu un certain retournement, organisait un *vaisseau-école* ; il devait faire le tour du monde, former des élèves, et au retour donner des capitaines à la marine marchande.

L'ex-gentleman - ridder s'embarqua, abandonnant ses dernières ressources, prix de son admission dans le *vaisseau-école*.

Ce voyage est tout un roman, que nous raconterons peut-être. Après bien des péripéties, le capitaine du *vaisseau* perdit son bâtiment sur des rochers, se sauva dans la chaloupe, sauva la caisse en même temps, à la manière de Buboquet, et l'on n'en entendit plus parler.

Les pauvres jeunes gens revinrent dans leur patrie comme ils purent.... ceux qui revinrent, toutefois ; car plus d'un mourut en route, de misère, de maladie etc.

Celui dont nous parlons fut retenu dans une peuplade sauvage ; le roi se prit d'affection pour lui ; sa fille, négresse du plus bel ébène, l'épouse de force... Bref, il fallut être massacrée, quand un navire le recueillit, et qu'il s'enfuit. Sa femme se jeta à la nage... ainsi que cela se pratiquait dans l'*Histoire des voyages*.... Enfin il arriva à Paris, dans la plus triste position.

Un ami, (non pas un de ceux du boulevard Italien,) un ancien ami du collège, modeste professeur à 4,500 fr. dans un lycée, lui prêta 100 fr. pour s'habiller ; il alla à..., trouver le directeur d'une papeterie et se présenta comme ouvrier.

— Votre livret ? dit le directeur.

— Je n'en ai pas. Puis il raconta tout son histoire.

Le directeur de l'établissement lui dit que ses bureaux étaient complets, qu'il ne pouvait lui offrir même une place de contre-maître ; lui conseillait d'attendre que sa famille revint à lui, ajoutant que le marquis de F..., ne pouvait raisonnablement pas commencer par être simple ouvrier.

Celui-ci répondit que l'ouvrier L..., paierait les folies du marquis, et il débuta comme *homme de peine*.

Pendant 6 mois, il fut le plus assidu, le plus laborieux de ses camarades d'atelier.

Il ressentit une joie très grande quand il passa contre-maître et obtint 2,000 fr. d'appontements.

C'était autrefois ce qu'il dépensait en une soirée.

Ce premier galon amena vite l'épaulement, c'est-à-dire, au bout de quelques années, la direction de la fabrique.

Aujourd'hui, M. le marquis de F... en est le propriétaire et l'un des plus riches industriels de France.

Nous connaissons un des chefs d'une administration de chemin de fer qui a débuté par être graisseur.

Il appartient aussi à notre plus fine aristocratie.

Que chacun apporte son exemple. Nous donnons simplement le nôtre sans aucune prétention littéraire, bien entendu.

M. X.

### BULLETIN FINANCIER.

4 novembre 1863.

Le marché est affecté par une baisse de 1/2 sur les fonds anglais.

Les préoccupations financières priment les questions politiques à la veille même du discours d'ouverture du Corps législatif.

On craint que la Banque de France n'éleve de nouveau le taux de son escompte.

Après divers oscillations insignifiantes, la rente ferme au cours d'hier, mais la plupart des valeurs perdent leurs reports.

La rente varie de 67.15 à 67.35 et reste à 67.30.

Les consolidés anglais sont à 92 1/4 à 3/8.

L'Italien est tenu de 73 fr. à 73.20.

Le Mobilier français se relève de 1097.50 à 1117.50 et l'Espagnol de 667.50 à 675.

L'Orléans fluit à 980 ; le Nord à 987.50 ; l'Est à 510 ; Lyon à 960 ; Midi à 697.50 ; l'Ouest à 513.75.

Les Autrichiens sont cotés 413.75 ; les Lombards 582.50 ; les Sardes 415 ; les Romains 425 ; Saragosse 633.75 ; Nord d'Espagne 540.

Suez a encore baissé à 460 pour se relever à 470.

Les Transatlantiques sont à 525.

Court moyen de comptant : 3 %, 67.07 1/2.

4 1/2, 95.37 1/2.

Banque de France, 3,360.

Crédit foncier, 1,300.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PORTS DE BREST

(En commandite, pour être transformée en Société anonyme).

RAISON SOCIALE : E. HOUGRON et c°.

CAPITAL : DOUZE MILLIONS  
Divisé en 24,000 actions de 500 francs.

Chaque action donne droit à 5 % d'intérêt et à 80 % des bénéfices (art. 34 et 36 des statuts).

COMITÉ DE PATRONAGE :

Président : M. BIZET, officier de la Légion-d'Honneur, maire de la ville de BREST, membre du conseil général du Finistère ; M.